



CT des DDI du 21 mai 2015 : Déclaration préliminaire FO

Nouveaux acteurs...nouvelles réponses ?

Monsieur le Président,

Le 2 avril dernier, vous preniez vos nouvelles fonctions de Secrétaire Général du Gouvernement. Aujourd'hui, vous inaugurez votre mandat de président du comité technique des DDI.

Si le cadre formel de la présente réunion est l'occasion de vous souhaiter la bienvenue, FO ne l'a pas attendu pour opérer auprès de vous un rappel des précédents épisodes : **à la fois de l'instance « CT des DDI »** marquée par une jeune mais riche histoire, **mais aussi et surtout des DDI elles-mêmes et de leurs personnels**, livrés depuis 2010 à une interministérialité débridée et aux effets conjugués de la RGPP et de la MAP.

Mais aussi pour évoquer l'avenir, de l'État territorial, le message de FO étant clair : **halte aux chantiers de démolition de missions et d'emplois publics, de banalisation des compétences des fonctionnaires et de dégradation de leurs conditions de travail et de leurs rémunérations.**

Halte aussi au déni de démocratie constitué par la mise en place autoritaire d'un « monologue social » informel au niveau des préfets de région par la ministre de la Fonction Publique (lettre du 28 avril disponible [ici](#)) alors même que les instances régulièrement élues fin 2014 au sein des directions régionales se trouvent privées d'interlocuteurs/préfigurateurs et donc de tout dialogue social en pleine tornade de la réforme territoriale. Un sujet dont nous croyons savoir qu'il s'invitera dans certains CTM organisés aujourd'hui même ... pour peu qu'ils puissent, dans ces conditions, se tenir !

Pour les DDI plus particulièrement, FO a porté auprès de vous les axes qui doivent rythmer les prochains débats de ce comité technique :

- **Redonner du sens et de la lisibilité** aux agents quant à leurs missions et la pérennité de leur poste : avec comme premier geste attendu la décision d'appliquer un maintien strict des effectifs des DDI sur le prochain triennal à périmètre constant de missions, et de disposer d'une lisibilité sur l'impact de la revue des missions sur les DDI, des services dont la vocation n'est pas de se recroqueviller sur des fonctions uniquement régaliennes,

- **Conforter le lien entre les DDI, les agents et leurs ministères**, garant du portage des politiques publiques et de leur cohérence sur le territoire national, ainsi que de la construction des compétences nécessaires : FO est dans ce cadre opposée à toute velléité de régionalisation de la gestion des personnels et exige une consultation formelle du CT des DDI avant toute évolution en la matière !
- **Mettre en place un CHSCT central des DDI**, condition incontournable pour traiter sérieusement des sujets d'hygiène et de sécurité en articulation avec les CHSCT locaux et ministériels : FO le demande depuis 2012... et attend d'en voir la concrétisation dès aujourd'hui !

Autant dire que les premières réponses que vous voudrez bien nous adresser en ouverture de votre première présidence seront révélatrices de l'état d'esprit que vous souhaitez instaurer pour les prochains épisodes du dialogue social au sein des DDI.

Je vous remercie.

**JE
NOUS
TOUS
AVEC** **FO!** **SERVICE
PUBLIC**

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfp@fo-fnecfp.fr

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris